



Communiqué de presse

Politique des bâtiments de la Commission à Bruxelles

La crise du COVID19 a rendu la généralisation du télétravail obligatoire afin d'assurer une protection du personnel. Les fonctionnaires et agents de la Commission européenne et des autres institutions communautaires ont été priés de rester chez eux et de télétravailler à leurs frais depuis le déclenchement de la pandémie.

La Commission a très vite vu les bénéfices potentiels de la pérennisation de cette situation. Sans qu'aucun dialogue social ne soit entamé, sans qu'aucune consultation réelle n'ait été menée et même, sans qu'aucune information complète n'ait été diffusée, et surtout sans qu'aucune évaluation de l'impact du télétravail, ni sur la qualité réelle du travail ainsi fourni dans de telles conditions, ni sur la santé physique et psychologique du personnel n'ait été seulement envisagée, la Commission a décidé d'introduire de profonds changements dans les méthodes de travail.

Ces changements comprennent : une présence physique réduite, des bureaux en plateau – *open space* –, la généralisation des bureaux « dynamiques » - c'est-à-dire du *hot desking* –, la suppression de la plupart des cantines, des espaces collectifs en général, voire à terme la réduction des crèches ou garderies centrales...

Le but est clair : diminuer le nombre d'immeubles occupés de plus de 50 en 2020 à 25 en 2030. En nombre de m², on passerait ainsi de quelques 780 000m² à moins de 580 000. Sur le plan financier, l'économie serait d'environ 440M€.

Bien sûr, toute l'affaire est enrobée de *greenwashing*, avec un soit disant bénéfice écologique et climatique, mais sans qu'aucune *étude d'impact* ne mesure les gains attendus ou évalue les impacts négatifs induits sur les émissions par le télétravail à domicile – le fameux *effet rebond* du télétravail – pointé par de nombreuses études internationales¹.

Par ailleurs, l'impact économique sur la région d'accueil n'a pas été pris en compte. La présence physique de la Commission à Bruxelles génère des milliers d'emplois induits, qui seront appelés à disparaître. Elle implique aussi des revenus en taxes immobilières en moins pour la Région bruxelloise et les 19 communes. Ces baisses de recettes auront lieu dans un contexte de crise

¹ eg. O'Brien and Aliabadi, *Does telecommuting save energy? A critical review of quantitative studies and their research methods*, July 2020 ou "*Does working from home reduce CO2 emissions? An analysis of travel patterns as dictated by workplaces*", Transportation Research, Part D: Transport and Environment, Volume 83 June 2020; Eugênia Dória Viana Cerqueira)

économique du fait de la pandémie. Elles auront, à terme, des effets sur les services publics régionaux et locaux, et donc sur la qualité de vie des employés de la Commission européenne à Bruxelles.

En 2008, dans la perspective du regroupement des services, la Commission a entamé un dialogue avec les autorités de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre d'un vaste projet urbain de définition d'un skyline pour le quartier Loi. Ce Projet Urbain Loi n'a toujours pas trouvé de traduction réglementaire. Le Ministre Président de la région, M. Rudi Vervoort, a annoncé le 20 novembre dernier que le programme du projet de Plan d'Aménagement Directeur sensé le traduire allait être drastiquement revu à la baisse. La pandémie et la crise ont en effet fauché ces ambitions.

En conséquence, la concentration des services envisagée par la Commission dans l'îlot dit Loi 130 ne se fera pas avant des années. Le projet issu du concours d'architecture organisé en 2019 n'est en effet pas semble-t-il conforme à la législation existante.

Dès lors, ce délai doit être mis à contribution pour ajuster la politique immobilière, dans la concertation avec le personnel, voire les habitants, l'image du service publique européen étant en jeu.

Notre syndicat a demandé à la Présidente de la Commission un moratoire sur l'application de ces mesures, le temps de procéder à un vrai dialogue social, de consulter le personnel conformément à ce que les textes européens préconisent en matière de dialogue avec les partenaires sociaux, et de réaliser une étude d'impact. Nous demandons aussi un dialogue pour faire valoir nos propositions sur le télétravail, la politique des bâtiments, les crèches garderies enfin les écoles européennes.

Cette demande est appuyée par une pétition, toujours en cours, qui a déjà recueilli plus de 2500 signatures du personnel. Nous appelons le plus grand nombre de nos collègues à la signer pour peser le plus fort possible sur les politiques des bâtiments et du personnel actuel, et sur les décisions déjà prises ou en cours.

Pour en savoir plus voir le site de U4U.

Points de contacts...

M. Georges VLANDAS, Président de U4U : Tel +32 0475 753 100

M. Bertrand WERT, Vice-Président de U4U : Tel +32 485 374 818

25/05/2021